Not'Com Com

N° 9 - Avril 2023

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MEUSE ROGNON

Nicolas LACROIX
Président
de la Communauté
de Communes
Meuse Rognon

Investir et s'engager pour l'avenir !

Le début d'année est souvent source de préoccupations budgétaires pour l'ensemble des collectivités. Face à l'augmentation du prix de l'énergie et à l'inflation généralisée, il est bien difficile d'assurer des prévisions budgétaires réalistes et équilibrées. Grâce à une gestion saine des dépenses, la Communauté de Communes Meuse Rognon conserve des marges de manœuvre lui permettant de continuer d'investir dans des projets structurants pour le territoire. Néanmoins, la situation reste fragile et il nous faut faire preuve de prudence et d'agilité pour assurer à la fois le bon fonctionnement des services intercommunaux et des investissements ambitieux, à la hauteur de nos moyens. Par ailleurs, en tant que Président, je sais pouvoir compter sur la solidarité intercommunale lorsque la situation l'exige. Ainsi, les conseillers communautaires n'ont pas hésité à approuver à l'unanimité le portage d'une opération exceptionnelle sur un pont fragilisé, situé entre deux communes de la CCMR et qui provoque d'importants désordres sur le passage des bus scolaires, le ramassage des ordures ménagères ou le travail d'exploitants agricoles. La solidarité intercommunale, c'est également pouvoir compter sur les maires des communes où sont situées nos écoles pour intervenir lorsqu'une petite panne survient, évitant ainsi de nombreux déplacements, parfois inutiles, aux agents techniques intercommunaux. Je suis convaincu que le collectif est la clé du fonctionnement harmonieux de notre Communauté de Communes et je serai toujours le premier défenseur de cette philosophie.

Sommaire

Page 1
- Le mot du Président

Page 2 et 3 - Dossier
- « Budget : comment ça marche ? »

Page 4 - Actu
- Avenir des Hôpitaux : tous concernés !
- Séjours été : ça se prépare
- Du nouveau au RPE
- Associations, faîtes-vous connaître
- France Services : les horaires
- Cyclo-rail des Trois Vallées : la saison commence

Budget : comment ça marche ?

La composition du budget de la Communauté de Communes : un budget général et huit budgets "annexes"

Les dépenses de fonctionnement

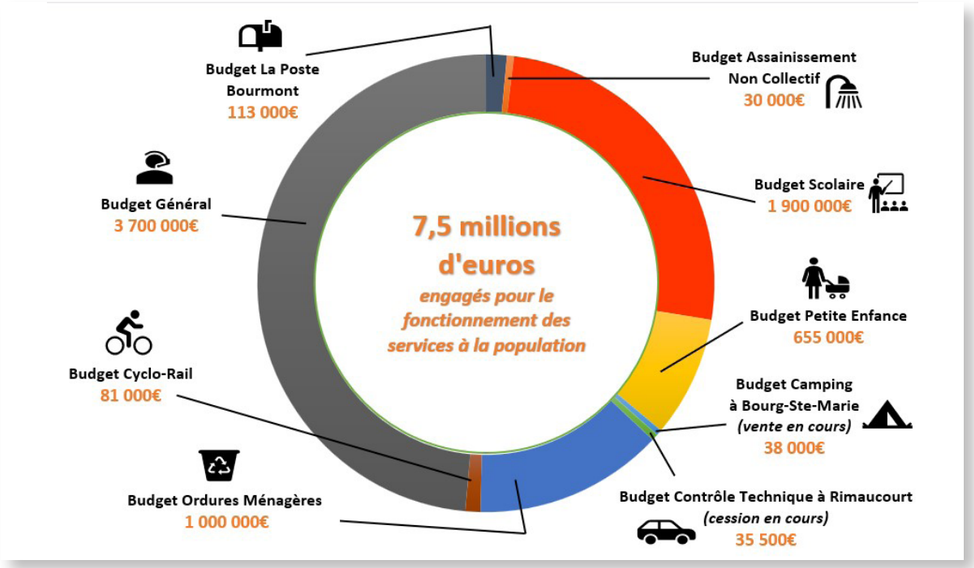

Et les recettes alors ?

LES IMPÔTS

- Il s'agit de la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et la contribution foncière des entreprises. **Depuis 2019**, **les élus de la CCMR n'ont pas souhaité augmenter vos impôts.**

LES AIDES DE L'ÉTAT

- Il s'agit de versement de la part de l'État pour accompagner l'exercice de compétences par l'intercommunalité. La plus connue est la « dotation globale de fonctionnement ». Les dotations sont attribuées par l'Etat en fonction de la surface d'un territoire, sa population et ses ressources fiscales.

Bon à savoir

Certains services ne sont pas facturés au coût réel : par exemple, le repas de la cantine est fixé à 4,30 €. Pourtant, si on prend en compte les agents qui assurent le service, les frais liés au chauffage et à l'électricité et le coût de repas facturé par le prestataire, cela coûte en moyenne, plus de 10 € par élève !

LA REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Elle permet de financer la collecte et le traitement des ordures ménagères, le tri sélectif en collecte et en containers fixes et la déchetterie.
- **Info en + :** pensez à bien trier vos déchets ! **Plus on trie** (sacs jaunes), **plus on économise sur le coût du service** !
- la REOM permet de couvrir toutes les dépenses relatives aux ordures ménagères.

LES AUTRES RECETTES

- Les prestations : la cantine, la garderie périscolaire, l'accueil des enfants en crèches que la CCMR facture en partie aux familles.
- Les loyers des maisons de santé de Breuvannes, Bourmont et Andelot, de la pharmacie de Doulaincourt, de la Poste à Bourmont, de logements…
- Les ventes de biens : la Trésorerie de Bourmont vendue pour 50 000 € et le camping de Bourg-Sainte-Marie cédé pour 80 000 € par exemple.

Des investissements maîtrisés qui bénéficient à l'ensemble du territoire

Création d'une nouvelle crèche à Illoud

Attendus par un grand nombre de familles, les travaux de la crèche d'Illoud devraient commencer en fin d'année. Situé face au centre d'incendie et de secours et à proximité immédiate de l'entreprise Bongrain-Gérard, cet établissement aura une **capacité de 12 places** (+ 1 d'urgence). D'un montant de **850 000 €**, le bâtiment est pensé pour répondre à la réglementation en vigueur sur l'**accueil de jeunes enfants, de 0 à 6 ans**. Espace de vie, cuisine, salle de change, dortoir, sanitaires mais également bureau, salle de repos et vestiaires pour les agents, cette structure petite enfance offrira également un espace extérieur de jeux, un parking et sera clôturée pour assurer la sécurité des enfants.

Voirie : des travaux pour la sécurité et la mobilité

Sur la base d'un Schéma directeur de voirie intercommunale, réalisé par les services du Département de la Haute-Marne en 2022, une priorisation des travaux à effectuer sur les routes de nos communes a été effectuée. **Pour 2023, près de 300 000 € seront investis** pour la sécurisation, la réparation et l'entretien de nos routes d'intérêt communautaire. Assurant les accès aux écoles, aux crèches, aux entreprises, artisans, commerçants, aux bâtiments collectifs (salles polyvalentes, gymnases, maisons de santé, …) et aux services publics, les voiries communautaires sont des axes empruntés quotidiennement et c'est à ce titre que la CCMR s'engage pour la mobilité de ces habitants et pour garantir la bonne accessibilité de ces routes.

Proposer le meilleur pour nos écoliers

Responsable des 9 groupes scolaires, 623 élèves, 41 agents et 32 enseignants qui fréquentent chaque jour les bancs des écoles, la CCMR souhaite leur offrir les meilleures conditions de travail. A ce titre, chaque année, des investissements sont prévus sur l'ensemble des sites scolaires. Cette année, différents travaux auront lieu : le changement de la chaudière devenue vieillissante de l'école de Bourdons ; la réhabilitation des sanitaires du pôle élémentaire de l'école d'Andelot ainsi que la réfection d'un sol d'une salle de classe ; l'isolation phonique de la salle de motricité de l'école de Saint-Blin ; la couverture de la toiture-terrasse du préau de la maternelle de l'école de Bourmont ; la mise aux normes des installations électriques au sein des neuf groupes scolaires. **Le coût de l'ensemble de ces travaux est estimé à plus de 110 000 €.**

Des outils informatiques et pédagogiques de qualité

Parce que l'enseignement passe aujourd'hui par de nouveaux outils pédagogiques, **d'importants investissements en matière informatique sont prévus** pour cette année dans les établissements scolaires : classe mobile, tableaux interactifs, smartboards ou tablettes, l'objectif est de répondre aux besoins des équipes éducatives et de contribuer à la mise en œuvre de nouvelles formes pédagogiques. La Communauté de Communes Meuse Rognon investira également dans un **renouvellement de matériel informatique** pour les agents administratifs situés à Illoud ainsi que pour les structures petite enfance. **Au total, plus de 35 000 € sont prévus pour 2023.**

Comment sont payés les investissements ?

Les projets d'investissement sont financés grâce à l'aide de partenaires qui versent des subventions (État, Conseil régional, Conseil départemental, GIP Haute-Marne, Caisse d'allocations familiales…). La CCMR peut être subventionnée jusqu'à 80% du coût du projet. Les 20% restants sont financés par l'intercommunalité soit avec ses fonds propres soit en ayant recours à l'emprunt.

Avenir des Hôpitaux Centre et Sud Haute-Marne : tous concernés !

140 millions d'euros : c'est le coût des deux nouveaux hôpitaux qui seront construits d'ici 5 ans, à Langres et Chaumont pour assurer une meilleure organisation et qualité des soins aux habitants du centre et sud haut-marnais. Financé à 50% par le Conseil départemental et le GIP Haute-Marne, avec le soutien de la Région Grand Est et de l'Etat, le projet prévoit la gradation des soins - Bourbonne-les-Bains au grade 1, Langres au grade 1+, Chaumont au grade 2 avec un plateau technique unique.

Séjours été : ça se prépare !

Chaque été, la Communauté de Communes Meuse Rognon propose des séjours vacances pour les jeunes de 7 à 17 ans. Ces séjours se déroulent dans des centres d'hébergement agréés et offrent une multitude d'activités ludiques et sportives. Les enfants sont encadrés par des animateurs qualifiés et expérimentés pour leur garantir un séjour inoubliable en toute sécurité. Pour l'été 2023, plusieurs séjours seront proposés à vos enfants :

- Un séjour au Lac du Der pour les 7-12 ans
- Un séjour dans le Jura pour les 12-17 ans
- Un séjour itinérant en vélo de 5 jours dans les villages de notre intercommunalité

Toutes les informations sur ces séjours à venir dans les prochaines semaines sur la page Facebook Jeunesse et Sport Meuse Rognon ou sur meuserognon.fr

Du nouveau au RPE

Le Relais Petite Enfance (RPE) élargit son périmètre d'intervention et propose désormais des ateliers d'éveil sur le secteur de la Vallée du Rognon, à la médiathèque de Rimaucourt, en complément de ceux organisés à Illoud.

Autre changement : la permanence mise en place au sein du France Services d'Andelot aura lieu le jeudi après-midi de 14h à 17h tous les quinze jours. Venez participer à nos ateliers pour partager avec vos enfants des moments de découverte et de convivialité. Retrouvez le calendrier des séances sur la page Facebook du RPE Arc-en-Ciel ou sur meuserognon.fr

Associations, faîtes-vous connaître !

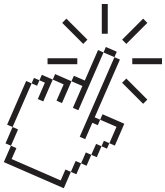

Vous souhaitez promouvoir vos événements ? Profitez de la visibilité offerte par notre site internet en publiant vos événements dans notre agenda. C'est un moyen simple et efficace pour toucher un large public et faire connaître vos activités. Que ce soit pour une manifestation culturelle, un événement sportif ou une action solidaire, notre agenda est ouvert à tous les types d'événements. Plus de renseignements sur meuserognon.fr

France Services : les horaires

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

La maison France Services à Andelot est ouverte du mardi au vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 16h et les samedis de 09h à 12h. Une question ? Un besoin de renseignement ou d'accompagnement dans vos démarches administratives ? Contactez les agents dédiés au 03 25 03 11 57 ou franceservices@meuserognon.fr

Plus proche de Bourmont ? Un espace France Services est à votre disposition au bureau de poste de la commune au 49 bis, rue du Faubourg de France (ouvert du mardi au samedi également - 03 25 30 43 83 et bourmont@france-services.gouv.fr)

Cyclo-rail des Trois Vallées : la saison commence

Depuis le 1er avril, le Cyclo-rail des Trois Vallées situé à Chantraines vous accueille tous les week-ends sur réservation de 10h à 19h (20h en mai et juin) puis tous les jours de 10h à 20h pendant l'été. Ce mode de transport hors du commun mêle activité sportive, loisirs et tourisme. Avec ces 14km de voie ferrée, parcourez en pédalant les sites et paysages, entre Andelot et Bologne. Détente, promenade et découverte de lieux touristiques exceptionnels, l'équipement est accessible à tous et vous assure un moment convivial, apprécié des petits comme des grands.

Informations et réservations auprès de l'ESARB au 03 25 32 23 18 ou sur esarb@orange.fr

Imprimerie du Petit-Cloître - Chaumont•Langres IMPRIM'VERT® Papier issu de forêts gérées durablement

Publication de la Communauté de Communes Meuse Rognon
Directeur de la publication : Nicolas LACROIX - Rédacteur : Lucie EVROT - Photographe : Sébastien LAMY
Siège social - 1 allée de la Grande Fontaine - 52150 ILLOUD - Tél. 03 25 02 74 86 - communication@meuserognon.fr - Retrouvez nous sur notre site internet: meuserognon.fr ou sur notre page Facebook